

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

PAUL GASC

Chronique de démographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 93 (1952), p. 206-231

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1952__93_206_0

© Société de statistique de Paris, 1952, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

CHRONIQUE DE DÉMOGRAPHIE

I. — ÉTAT DE LA POPULATION

1. — Population évaluée au 1^{er} janvier 1953

La presse apprend périodiquement aux Français qu'ils n'ont jamais été aussi nombreux qu'à l'heure actuelle. C'est exact, depuis 1951, le chiffre de la population de la France a dépassé tous les niveaux antérieurs : 42.100.000 le 1^{er} janvier 1951, 42.400.000 le 1^{er} janvier 1952 et 42.700.000 le 1^{er} janvier 1953.

Ces évaluations sont dues à l'Institut national de la Statistique et des Études économiques qui dispose de la documentation statistique nécessaire pour évaluer, au début de chaque année, le chiffre de la population par sexe et âge.

On trouvera ci-après la dernière de ces estimations, établie au 1^{er} janvier 1953, rapprochée de celle du 1^{er} janvier 1946.

Population en milliers.

AGE en années révolues	1 ^{er} JANVIER 1946			AGE en années révolues	1 ^{er} JANVIER 1953		
	Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin		Sexes réunis	Sexe masculin	Sexe féminin
0-4	2.750	1.398	1.352	0-4	4.014	2.047	1.967
5-9	2.750	1.385	1.365	5-9	3.297	1.676	1.621
10-14	3.098	1.561	1.537	10-14	2.608	1.317	1.291
15-19	3.249	1.632	1.617	15-19	2.945	1.490	1.455
20-24	3.280	1.635	1.644	20-24	3.285	1.678	1.607
25-29	2.118	1.047	1.071	25-29	3.308	1.697	1.611
30-34	2.804	1.385	1.419	30-34	2.856	1.455	1.401
35-39	3.129	1.559	1.569	35-39	2.241	1.121	1.120
40-44	3.133	1.567	1.566	40-44	3.037	1.514	1.523
45-49	2.845	1.364	1.481	45-49	3.023	1.505	1.518
50-54	2.361	1.010	1.351	50-54	2.859	1.396	1.463
55-59	2.192	941	1.251	55-59	2.362	1.020	1.342
60-64	1.999	845	1.154	60-64	2.013	833	1.180
65-69	1.737	739	998	65-69	1.771	719	1.052
70-74	1.325	553	772	70-74	1.407	557	850
75-79	815	318	497	75-79	997	384	613
80-84	405	143	262	80-84	488	172	316
85 et +	162	49	113	85 et +	222	64	158
TOTAUX. .	40.150	19.131	21.019	TOTAUX. .	42.733	20.645	22.088

L'importante augmentation de la fécondité, par rapport à l'avant-guerre, et la diminution de la mortalité observées depuis 1946 ont entraîné un accroissement rapide de la population française de 1946 à 1953 : 2.600.000 habitants.

Les pyramides des âges (1) de la page 209 permettent de suivre l'évolution de la population au cours des quarante dernières années. Très régulière en 1911, la structure par âge subit des déformations successives à la suite des deux guerres mondiales.

La pyramide de 1952 accuse deux étranglements consécutifs à la baisse de la natalité lors des deux derniers conflits mondiaux; le second moins profond que le premier porte, en revanche, sur une période plus étendue : celle du recul de la natalité amorcé dès 1933. Ce sont ces générations amoindries qui vont au cours des dix prochaines années fournir une partie de plus en plus importante des nouveaux candidats au mariage.

Enfin, la base réduite de la pyramide reflète le recul de la natalité observé depuis 1950.

Les pyramides étant établies en nombres relatifs, il est facile d'apprécier le vieillissement de la population, c'est-à-dire l'accroissement de la proportion des personnes âgées de plus de 60 ans; ces proportions sont reproduites au tableau suivant :

GROUPES D'ÂGE	1911 87 départe- tements	1921 90 départe- tements	1931	1936	1946	1952	1953
Enfants (0-19 ans)	33,9	31,6	30,4	30,2	29,8	30,0	30,1
Adultes (20-29 ans)	53,5	54,7	55,6	55,1	54,2	53,9	53,7
Vieillards (60 ans et plus)	12,6	13,7	14,0	14,7	16,0	16,2	16,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

La proportion des personnes âgées serait plus importante qu'elle n'apparaît à l'heure actuelle, si les générations masculines ayant participé aux hostilités de la guerre 1914-1918 n'avaient été réduites. On constatera un accroissement sensible de cette proportion lorsque, dans cinq ans environ, les premières générations épargnées par la première guerre mondiale franchiront le cap des 60 ans.

Quant à la répartition des sexes, les garçons, plus nombreux que les filles à la naissance, conservent généralement leur supériorité numérique jusqu'à l'âge de 30 à 35 ans et l'abandonnent ensuite en raison de la surmortalité des adultes masculins.

La première guerre mondiale a laissé, en 1921, un excédent important de femmes âgées de 20 à 45 ans. Dix ans plus tard, la situation normale était rétablie — supériorité des hommes de moins de 30 ans grâce à l'immigration étrangère qui, en 1931, a porté à son maximum le chiffre des étrangers : 2.900.000. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, nouvel excédent du sexe féminin à partir de 20 ans. A l'heure actuelle, l'immigration étrangère (essentiellement masculine) a rétabli la prédominance du sexe masculin

(1) La dernière pyramide représente la situation du 1^{er} janvier 1952.

jusqu'à l'âge de 36 ans, et la grande majorité de femmes résultant de la guerre 1914-1918 a dépassé l'âge de 60 ans.

2. — *Les établissements industriels et commerciaux du secteur privé en France en 1950.*

L'absence de recensement de la population française en 1951 se fait sentir de façon pénible dans tous les domaines où l'on était habitué au renouvellement quinquennal de la documentation statistique. C'est ainsi qu'on ne dispose d'aucun renseignement récent et complet sur l'importance et la structure de la population active, partie essentiellement vitale de la population.

Cependant, cette lacune se trouve, en partie, comblée par l'existence du fichier des établissements créé, détenu et géré par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques. L'exploitation statistique de ce fichier a permis de dresser les résultats ci-après relatifs aux établissements industriels et commerciaux du secteur privé (1), que nous reproduisons avec les notes explicatives essentielles.

Il y a lieu de rappeler que la notion d'établissement est distincte de celle d'entreprise. *L'entreprise* est définie par son autonomie juridique, *l'établissement* par son autonomie géographique. Si une entreprise comporte, par exemple, un siège social, deux usines et un bureau de vente situés en quatre lieux différents, on compte quatre établissements pour cette seule entreprise. Cela explique que l'on trouve, dans la statistique, des établissements très petits (moins de 6 salariés) dans les activités où les entreprises sont nécessairement plus importantes (par exemple la grosse métallurgie).

D'autre part, il importe de remarquer que la notion d'« établissement » utilisée par la Statistique générale de la France jusqu'en 1936 était différente de celle adoptée actuellement : on appelait « établissement » un groupe de deux personnes au moins (salariées ou non) travaillant ensemble; un « établissement » (au sens actuel du mot) constitué par une seule personne était considéré comme un « travailleur isolé ». Il s'ensuit que les statistiques d'établissements publiées dans les résultats des recensements généraux de la population — jusques et y compris celui de 1936 — ne comprenaient pas une grande partie des unités décomptées ici sous le nom d'« établissements occupant 0 salarié ».

Le tableau ci-dessus donne le nombre des établissements *par grands groupes d'activités* (numéros à deux chiffres, ou groupes de numéros à deux chiffres de la Nomenclature visée ci-dessus) et *par nombre de salariés*. Pour certaines activités ou certains groupes d'activités, on a donné seulement le nombre total des établissements occupant de 0 à 5 salariés et non leur répartition par tranche détaillée d'importance, qui n'a pu être obtenue avec la précision désirable. Néanmoins, il a été tenu compte approximativement de cette répartition pour effectuer les totalisations à l'échelon des deux grandes divisions

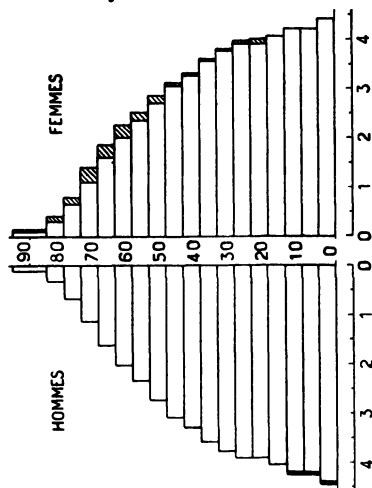
(1) Pour des raisons qu'il serait trop long à exposer dans le cadre de cette chronique, la statistique établie à partir du fichier ne comprend pas les administrations, les professions libérales et certaines activités industrielles comme les charbonnages, l'eau, le gaz, l'électricité, les transports ferroviaires, maritimes et aériens. Voir résultats détaillés concernant les établissements industriels et commerciaux dans le *Bulletin de Statistique de l'I. N. S. E. E.*, supplément avril-juin 1952, p. 40.

PYRAMIDES DES ÂGES DE LA POPULATION DE LA FRANCE

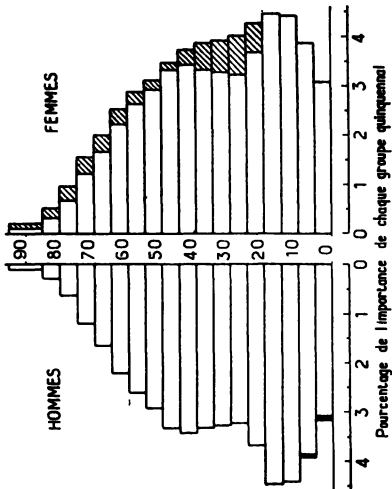
Répartition de 100 000 personnes

■ Excédent d'hommes ▨ Excédent de femmes

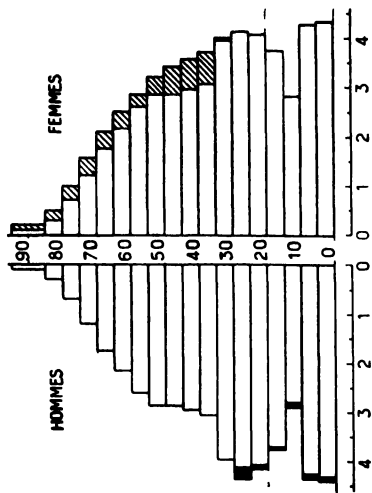
Mars 1911



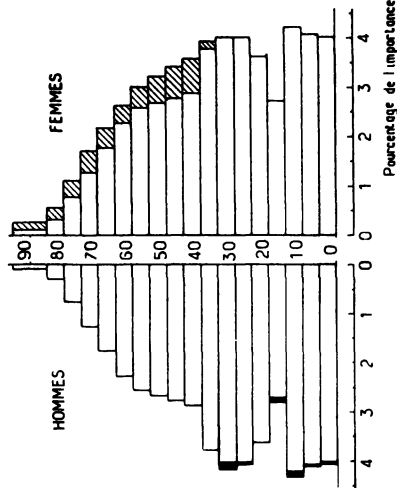
Mars 1921



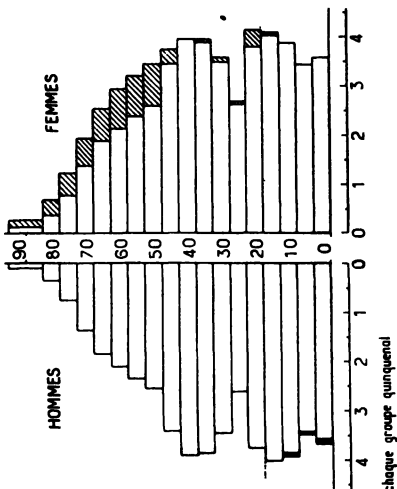
Mars 1931



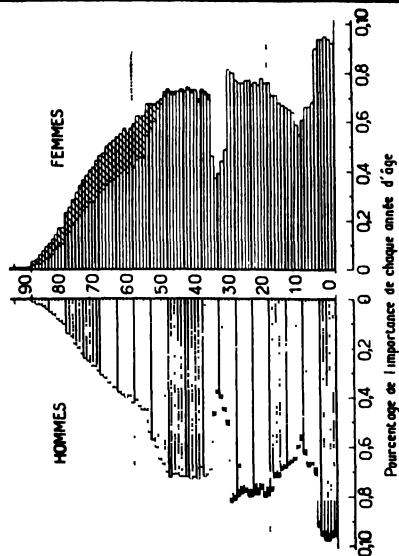
Mars 1936



Mars 1946



1^{er} Janvier 1952



1111291152

Établissements par grands groupes d'activité

ACTIVITÉ COLLECTIVE	NUMÉROS de la nomenclature	TOTAL des éta- blissements	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS				
			0	1	2	3	4
<i>Industrie et assimilés :</i>							
Extraction de minerais métalliques	12, 18	320	—	—	—	—	—
Production et première transformation des métaux	16, 17, 18, 19	1.407	—	—	—	—	—
Fonderie, chaudronne- rie et fabrication de grosses machines . . .	20, 21	14.881	—	—	—	—	—
Mécanique générale et fabrication d'articles métalliques divers . .	22, 23, 24	98.319	56.748	16.018	6.461	2.339	1.392
Construction navale . .	25	1.727	—	—	—	—	—
Automobile et cycle . .	26	59.762	27.089	13.461	6.543	2.814	1.627
Construction aéronauti- que	27	346	—	—	—	—	—
Construction électrique .	28	14.459	7.413	2.079	1.045	502	425
Précision, horlogerie et optique	29	18.182	10.564	2.959	1.234	552	335
Bijouterie, orfèvrerie, joaillerie	56	4.586	2.002	811	409	223	144
Industrie du verre . . .	30	2.002	581	279	168	89	97
Extraction de maté- riaux de construction .	14	8.183	2.317	1.166	888	515	425
Céramique et prépara- tion de matériaux de construction	31, 32	11.097	3.465	1.754	1.047	639	405
Bâtiment et travaux publics	33, 34	228.675	110.362	43.466	20.332	9.267	4.002
Extraction et prépara- tion de minerais divers	15	486	—	—	—	—	—
Chimie et corps gras . .	35, 36, 39	10.951	—	—	—	—	—
Caoutchouc et amiante .	37	2.794	—	—	—	—	—
Boulangerie, pâtisserie .	41	61.969	23.104	19.599	9.645	3.848	1.769
Autres industries ali- mentaires	40, 42, 43, 44, 45	36.090	15.066	4.844	3.578	1.827	1.193
Industries textiles et annexes	47, 48	32.125	12.412	3.769	2.378	1.269	902
Habillement et travail des étoffes	49	109.576	58.971	19.254	10.453	4.074	2.454
Cuir et peaux	50, 51, 52	79.151	52.938	11.356	3.891	1.605	982
Bois et ameublement . .	53	60.019	28.867	10.212	5.263	2.528	1.646
Papier, carton	54	3.200	506	316	261	182	153
Industries polygraphi- ques, presse, édition . .	55	20.553	8.648	3.497	1.872	1.077	730
Autres industries . . .	46, 57, 58, 59, 60, 61	15.293	6.859	2.057	1.231	700	514
Transports routiers . .	62	54.891	31.620	7.876	3.665	1.711	1.085
TOTAL de l'industrie.		946.044	468.257	168.668	82.989	37.437	23.453
<i>Commerce et assimilés :</i>							
Commerces agricoles et alimentaires	69	355.079	210.322	66.677	32.849	9.476	4.355
Commerces de textiles, de l'habillement et des cuirs	75	105.133	61.278	17.051	9.211	4.208	2.389
Commerces et petits métiers non séden- taires	72	99.207	82.721	7.086	2.252	789	362
Autres commerces . . .	70, 73, 74, 76, 79, 80	156.212	81.437	26.900	14.335	6.757	4.195
Hôtels, restaurants, dé- bits de boissons, de tabac	77, 78	815.023	222.750	46.895	17.227	6.021	3.034
Banques et assurances .	83, 84	10.307	—	—	—	—	—
Spectacles et produc- tion cinématogra- phique	87, 88	7.677	1.972	1.092	784	473	390
Hygiène	89	77.229	44.337	17.775	6.263	2.284	1.241
TOTAL du commerce.		1.125.867	706.065	185.037	83.611	30.743	16.992
TOTAL GÉNÉRAL . . .		2.071.911	1.174.322	53.705	166.600	68.180	40.450

et nombre de salariés en 1950.

AYANT UN EFFECTIF DE ... PERSONNES									
3	0 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 50	51 à 100	101 à 200	201 à 500	Plus de 500	Non déclaré
—	109	23	21	31	22	22	41	20	31
—	505	181	146	169	91	88	100	112	70
—	9.046	1.872	1.278	1.391	518	357	215	123	581
925	83.888	2.426	1.928	1.476	479	247	150	58	2.877
—	984	166	142	152	76	44	24	29	110
1.144	52.678	2.566	1.469	859	228	73	44	46	1.799
—	112	86	31	33	26	22	30	39	17
241	11.605	663	602	532	230	104	87	62	574
244	15.888	562	452	344	138	59	38	14	687
92	3.681	201	255	158	58	14	5	—	129
57	1.261	235	187	115	52	47	31	20	54
317	5.578	949	635	424	120	40	18	7	412
361	7.731	944	748	659	213	162	75	15	550
4.139	193.568	10.458	7.594	6.166	2.145	901	428	90	7.330
—	187	73	79	60	29	11	6	9	32
—	6.215	1.167	1.002	914	384	239	146	82	302
—	2.137	194	144	111	33	80	23	18	104
962	58.827	1.130	394	166	63	22	18	4	1.350
576	27.384	2.529	1.807	1.460	506	267	125	27	1.985
686	21.416	2.149	2.106	2.435	1.047	766	533	208	1.465
1.548	96.754	3.913	2.891	1.997	658	249	108	16	2.990
640	71.392	1.854	1.498	1.309	471	201	71	19	2.336
1.265	49.776	3.293	2.314	1.622	379	109	32	4	2.490
122	1.540	367	362	440	166	131	85	18	91
463	16.287	1.316	1.059	716	263	114	61	29	708
365	11.726	1.059	877	617	169	64	26	4	751
694	46.601	1.690	1.251	766	300	67	26	8	4.182
16.062	796.871	41.556	31.287	25.117	8.864	4.445	2.536	1.081	34.307
2.753	326.432	5.732	2.950	1.414	487	102	62	24	17.876
1.499	95.636	2.911	1.542	723	265	21	7	1	4.027
258	93.418	285	824	412	406	2	—	—	3.860
2.656	136.280	6.274	3.703	2.063	719	127	54	21	6.971
1.642	297.573	3.182	1.844	888	403	50	22	2	11.059
—	5.734	1.468	961	679	338	146	78	32	871
315	5.026	1.007	626	267	59	29	12	4	647
612	72.512	1.230	799	372	169	47	19	4	2.077
10.163	1.082.611	22.089	13.249	6.818	2.846	524	254	88	47.388
26.225	1.829.482	63.645	44.516	31.935	11.710	4.969	2.790	1.169	81.695

« Industrie » et « Commerce » et pour le « total général », ce qui explique que les totaux portés dans les colonnes concernant les établissements de 0, 1... 5 salariés sont légèrement supérieurs à la somme exacte des nombres figurant dans les colonnes correspondantes.

3. — Acquisitions et pertes de la nationalité française de 1948 à 1950.

Depuis 1948, les acquisitions de la nationalité française font l'objet de cartes perforées préparées, d'après les dossiers des postulants, par la Sous-Direction des Naturalisations au Ministère de la Santé publique et de la Population. Ces cartes servent essentiellement à établir les listes des décrets de naturalisation publiées au *Journal officiel*. Mais elles permettent également une exploitation statistique.

Celle-ci a été entreprise par les soins de l'I. N. S. E. E. qui vient d'en publier les résultats détaillés par chacune des années 1948, 1949 et 1950 (1).

Nous n'en reproduirons ici que les résultats globaux essentiels avec un rappel des acquisitions depuis 1935.

Évolution des acquisitions de la nationalité française de 1935 à 1950.

ANNÉES	NOMBRES ABSOLUS						RÉPARTITION PROPORTIONNELLE DE 100 ACQUISITIONS suivant la nature					
	Ensemble des acquisitions	Acquisitions par décrets				Acquisitions par déclara- tions (2)	Ensemble des acquisitions	Acquisitions par décrets				Acquisitions par déclara- tions (2)
		Total	Natu- ralisés	Réin- tégrés	Mineurs			Total	Natu- ralisés	Réin- tégrés	Mi- neurs	
1935	57.344	29.338	16.403	1.628	11.307	28 006	100,0	51,2	28,7	2,8	19,7	48,8
1936	43.055	25.308	15.606	1.171	8.531	17 747	100,0	58,8	36,3	2,7	19,8	41,2
1937	40 412	26.749	16.525	1.419	8 805	13 663	100,0	62,2	40,9	3,5	21,8	33,8
1938	77.870	41.385	25.047	2.427	13.911	36.485	100,0	53,1	32,1	3,1	17,9	46,9
1939	118.300	81 029	46.986	4.501	29 542	37.271	100,0	68,5	39,7	3,8	25,0	31,5
1940	63.080	45.306	31.122	1.523	12 661	17.774	100,0	71,8	49,3	2,4	20,1	28,2
1941	18.403	684	136	512	36	17.719	100,0	3,7	0,7	2,8	0,2	96,3
1942	24.546	1.490	633	708	149	23 056	100,0	6,1	2,6	2,9	0,6	93,9
1943	19.709	2.040	980	853	207	17.669	100,0	10,4	5,0	4,3	1,1	89,6
1944	15 341	1.808	923	707	178	13 533	100,0	11,8	6,0	4,6	1,2	88,2
1945 (1)	17.884	4.983	3.377	903	703	12 901	100,0	27,9	18,9	5,1	3,9	72,1
1946	38.869	18.114	14.154	744	3.216	20.755	100,0	46,6	36,4	1,9	8,3	53,4
1947	111.736	85.243	67.737	1.899	15.607	26.493	100,0	76,3	60,6	1,7	14,0	23,7
1948	70.925	60.009	48.955	1.186	9.868	10.916	100,0	84,6	69,0	1,7	13,9	15,4
1949	61.270	52.407	41.701	1.411	9.295	8.863	100,0	85,5	68,0	2,3	15,2	14,5
1950	43.790	35.964	27.912	977	7.075	7.826	100,0	82,1	63,7	2,2	16,2	17,9

(1) Changement de législation : Ordonnance du 19 octobre 1945.

(2) Les possibilités d'acquisitions par déclarations sont différentes avant et après l'ordonnance du 19 octobre 1945.

(1) Voir *Bulletin mensuel de Statistique de l'I. N. S. E. E.*, supplément juillet-septembre 1952, p. 1.

Pertes de la nationalité française.

MOTIFS	1948	1949	1950	1948	1949	1950
	Nombres absolus			Pour 100 pertes		
Déclarations pour décliner ou répudier (1)	598	1.029	1.236	41,8	60,3	66,6
Libération des liens d'allégeance (2).	664	411	410	46,5	24,1	22,1
Options belges (3)	35	117	34	2,4	6,8	1,8
Options suisses (4)	37	37	58	2,6	2,2	3,1
Déchéances et retraits d'office (5).	41	71	73	2,9	4,1	3,9
Oppositions (6).	54	42	47	3,8	2,5	2,5
ENSEMBLE	1.429	1.707	1.858	100,0	100,0	100,0

(1) Articles 2 et 4 de la loi du 10 août 1927. Articles 24, 38, 45 et 94 du Code de la nationalité du 19 octobre 1945. Loi du 13 décembre 1947.

(2) Articles 88 et 91 du Code de la nationalité.

(3) Loi belge.

(4) Convention franco-suisse du 23 juillet 1879.

(5) Articles 96 et 98 et suivants du Code de la nationalité.

(6) Article 2 de la loi de mai 1946, articles 39, 46, 49, 49 et 57 du Code de la nationalité.

L'augmentation des déclarations de répudiation ou de déclination est due surtout aux déclarations souscrites par des ressortissants des territoires italiens (Tende et La Brigue) annexés à la France en application du traité de paix du 10 février 1947.

L'augmentation des déclarations de déclination et de répudiation par rapport à l'avant-guerre s'explique du fait que le Code de la nationalité française a créé un nouveau cas de déclination : les femmes étrangères épousant des Français peuvent décliner la nationalité française qui leur est attribuée de plein droit.

II. — MOUVEMENT DE LA POPULATION

A. — France

1. RÉSULTATS RELATIFS A L'ANNÉE 1951

Le tableau ci-après indique l'évolution démographique de la France depuis l'année 1938.

Résultats pour l'ensemble des 90 départements métropolitains.

ANNÉES	MIL- LIONS d'habi- tants évalués au 30 juin (1)	MILLIERS DE					PROPORTIONS pour 10.000 habitants			Morta- lité infantile pour 1.000 nais- sances	
		Ma- riages	Divorces	Nais- sances d'en- fants déclarés vivants	Décès		Excédent de naissances	Nou- veaux mariés	Enfants déclarés vivants		Décès
					au total	dont de 0 à 1 an					
1938. . .	42,0	274	24,3	612	647	40,1	— 35	131	146	154	66
1939. . .	41,9	258	21,6	612	642	38,9	— 30	123	146	153	64
1940. . .	41,0	177	11,3	559	760	50,6	— 201	86	136	185	91
1941. . .	39,6	226	14,7	520	674	37,8	— 154	114	131	170	73
1942. . .	39,4	267	14,9	573	657	40,7	— 84	136	145	167	71
1943. . .	39,0	219	18,0	613	631	46,2	— 18	112	157	161	75
1944. . .	38,9	205	17,8	627	744	48,7	— 117	105	161	191	78
1945. . .	39,7	393	24,4	643	643	70,0	— 0	198	162	162	109
1946. . .	40,3	517	51,9	840	542	56,7	+ 298	256	209	134	73
1947. . .	40,7	427	57,4	867	534	57,6	+ 332	210	213	131	67
1948. . .	41,2	371	47,0	867	510	45,0	+ 357	180	212	124	52
1949. . .	41,6	341	39,5	869	570	48,5	+ 299	164	200	137	56
1950. . .	41,9	331	35,4	858	530	40,7	+ 328	158	205	126	47
1951. . .	42,2	320	33,6	823	562	38,0	+ 261	152	195	133	46

(1) A partir de 1946, on a indiqué la population présente évaluée ayant servi de base au calcul de tous les taux démographiques.

La situation démographique en 1951 est caractérisée surtout par une baisse sensible de la natalité, une régression légère de la nuptialité et un redressement de la mortalité générale dû à une épidémie de grippe. En revanche, la mortalité infantile se maintient au niveau très bas (pour la France) atteint en 1950.

Natalité. — Le nombre annuel des naissances, en hausse importante depuis 1946, a atteint son maximum en 1949 : 869.000. L'année 1950 a marqué le début du mouvement de baisse qui, s'amplifiant, a ramené le nombre de naissances à 822.000 en 1951, soit une diminution de 4 % par rapport à 1950.

Cette régression s'est considérablement ralentie au cours des neuf premiers mois de l'année 1952 où l'on a enregistré 624.000 naissances contre 629.000 pour la même période de l'année 1951, soit une baisse de 0,8 % seulement, alors qu'elle avait été de 3,9 % en 1951 par rapport à 1950.

Nuptialité. — Le recul du nombre des mariages depuis 1946 se poursuit à un rythme affaibli. En 1951, la proportion des nouveaux mariés pour 10.000 habitants atteint 151 contre 256 en 1946 et 131 en 1938. La faiblesse des générations qui, au cours des prochaines années, vont parvenir à l'âge mariable, accentuera ce mouvement de baisse.

Mortalité. — L'épidémie de grippe du 1^{er} trimestre 1951 a relevé le taux de mortalité générale, 133 contre 127 en 1950, mais sans affecter les tout jeunes enfants. La mortalité infantile s'est même légèrement améliorée, le taux s'établissant à 46 pour 1.000 naissances contre 47 l'année précédente. Compte tenu de la structure par âge de la population de la France, on a observé en 1950 la mortalité la plus faible qui ait été enregistrée depuis l'origine des statistiques.

Bilan. — Natalité et mortalité ont varié dans le même sens pour réduire l'importance de l'excédent des naissances, 260.000, qui est le plus faible excédent de la période d'après-guerre.

Ce qui est le plus significatif, c'est la régression du taux net de reproduction qui, de 132 en 1950, tombe à 126 en 1951. Quant au taux d'accroissement de Lotka, il passe de 1 % à 0,82 %.

2. — QUELQUES RÉSULTATS DÉTAILLÉS RELATIFS AUX ANNÉES 1949 1950 ET 1951

a) *Mariages.*

Le nombre des mariables (1) du sexe masculin a marqué depuis 1946 une légère tendance à la hausse alors que celui des mariables du sexe féminin avait baissé en 1950 de 8,5 %. Cette baisse s'explique du fait des très nombreuses unions retardées, célébrées dès la fin des hostilités; elle s'est produite également parmi les mariables masculins, mais l'immigration, essentiellement masculine, a comblé et même renforcé les rangs des candidats au mariage. Ainsi, le rapport des sexes parmi la population mariable s'est constamment

(1) On a considéré comme mariables les .
Hommes célibataires, veufs et divorcés, âgés de 18 à 59 ans,
Femmes célibataires, veuves et divorcées, âgées de 15 à 49 ans.

accru au bénéfice de l'homme, et si le nombre toujours réduit de femmes mariables devait théoriquement entraîner une diminution des mariages, on peut penser que cette diminution a dû être atténuée dans une certaine mesure par la plus grande chance qui s'offrait aux futures épouses de trouver un conjoint du fait de la proportion croissante d'hommes sur le marché matrimonial. Cependant, la réduction importante des jeunes filles mariables âgées de moins de 20 ans résulte de la faiblesse des générations nées après 1932 et l'on peut escompter, de ce fait, des mariages de moins en moins nombreux pendant une dizaine d'années, car les partenaires masculins seront réduits pour les mêmes raisons.

En 1949 et 1950, on continue à observer le recul, amorcé dès 1947, de la fréquence des mariages par rapport aux mariables. Le tableau ci-après en résume l'évolution pour l'ensemble des époux de chaque sexe. Pour l'analyser de façon complète, il faudrait naturellement tenir compte des remariages de veufs et de divorcés des deux sexes, ce qui mènerait trop loin dans le cadre de cette étude. On se bornera à observer que la fréquence en 1950 se rapproche sensiblement de celle de la période 1935-1937 : 68 nouveaux époux pour 1.000 mariables masculins en 1950 contre 66 avant la guerre; pour le sexe féminin, les fréquences correspondantes sont 45 contre 42.

Fréquence des mariages suivant l'âge pour 1.000 mariables de chaque groupe.

ANNÉES d'observation	TOUS AGES	MOINS DE 20 ans	20 à 24 ans	25 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 ans et plus
I. — SEXE MASCULIN								
<i>Tous états matrimoniaux antérieurs.</i>								
1935-1937	66	8,0	85	168	83	41	21	4,9
1946.	108	11	130	283	191	67	35	8,2
1947.	92	12	114	231	162	64	34	7,7
1948.	80	11	104	200	135	58	31	7,1
1949.	70	11	100	153	97	47	28	6,6
1950.	68	11	102	146	90	43	26	6,6
II. — SEXE FÉMININ								
<i>Tous états matrimoniaux antérieurs.</i>								
1935-1937	42	37	174	146	53	16	5,2	0,7
1946.	64	41	250	265	110	33	9,1	1,0
1947.	57	39	215	214	97	32	8,9	1,0
1948.	50	36	192	183	84	29	8,4	1,0
1949.	46	37	184	159	71	26	8	0,9
1950.	45	36	183	150	69	24	8	0,9

Le nombre relatif de remariages de personnes divorcées, qui avait atteint son maximum en 1947, est en recul en 1949 et 1950, mais il dépasse encore largement celui d'avant guerre, ainsi qu'en témoignent les chiffres du tableau ci-après :

ÉTAT matrimonial de l'épouse	ÉTAT matrimonial de l'époux							
	ENSEMBLE	FILLES	VEUVES	DIVORCÉES	ENSEMBLE	FILLES	VEUVES	DIVORCÉES
<i>1935-1937</i>								
Garçons	88,5	83,7	2,4	2,4	86,9	81,2	2,1	3,6
Veufs	7,1	3,7	2,6	0,8	5,2	2,3	1,9	1,0
Divorcés	4,4	2,6	0,8	1,0	7,9	4,4	1,2	2,3
ENSEMBLE	100,0	90,0	5,8	4,2	100,0	87,9	5,2	6,9
<i>1948</i>								
Garçons	85,6	79,3	2,4	3,9	87,6	82,2	1,9	3,5
Veufs	5,6	2,4	2,1	1,1	5,0	2,2	1,8	1,0
Divorcés	8,8	5,0	1,4	2,4	7,4	4,1	1,1	2,2
ENSEMBLE	100,0	86,7	5,9	7,4	100,0	88,5	4,8	6,7
<i>1949</i>								
Garçons	86,9	81,2	2,1	3,6	86,9	81,2	2,1	3,6
Veufs	5,2	2,3	1,9	1,0	5,2	2,3	1,9	1,0
Divorcés	7,9	4,4	1,2	2,3	7,9	4,4	1,2	2,3
ENSEMBLE	100,0	87,9	5,2	6,9	100,0	87,9	5,2	6,9
<i>1950</i>								
Garçons	87,6	82,2	1,9	3,5	87,6	82,2	1,9	3,5
Veufs	5,0	2,2	1,8	1,0	5,0	2,2	1,8	1,0
Divorcés	7,4	4,1	1,1	2,2	7,4	4,1	1,1	2,2
ENSEMBLE	100,0	88,5	4,8	6,7	100,0	88,5	4,8	6,7

Mariages suivant la nationalité

Acquisitions et pertes de la nationalité française par mariage.

Le tableau ci-après met en évidence la tendance à la baisse de la proportion des unions entre Français et étrangères. En revanche, on y relève la stabilisation du nombre relatif des mariages entre étrangers et Françaises.

ANNÉES	ENSEMBLE des mariages	ÉPOUX FRANÇAIS		ÉPOUX ÉTRANGER	
		Épouse française	Épouse étrangère	Épouse française	Épouse étrangère
1946	100	92,5	2,8	3,1	1,6
1947	100	92,6	2,6	3,1	1,7
1948	100	91,9	2,5	3,6	2,0
1949	100	92,1	2,3	3,7	1,9
1950	100	92,3	2,4	3,5	1,8

Les étrangères qui épousent des Français acquièrent de plus en plus la nationalité française : 93 % en 1950 contre 82 % en 1947. Les Françaises qui, épousant un étranger, abandonnent leur nationalité sont rares : 1,7 % en 1950 contre 2,0 % en 1947.

Au cours de la période quinquennale 1946 à 1950, 40.000 étrangères sont devenues Françaises par leur mariage, tandis que 1.250 Françaises ont perdu leur nationalité en adoptant, au mariage, celle de leur époux étranger.

ANNÉES	FRANÇAISES AYANT ÉPOUSÉ UN ÉTRANGER			ÉTRANGÈRES AYANT ÉPOUSÉ UN FRANÇAIS		
	Ensemble	Nationalité française		Ensemble	Nationalité	
		maintenue	perdue		française acquise	étrangère maintenue
1946 . . .	100	98,0	2,0	100	59,7	40,3
1947 . . .	100	98,0	2,0	100	81,6	18,4
1948 . . .	100	98,3	1,7	100	87,1	12,9
1949 . . .	100	98,2	1,8	100	90,9	9,1
1950 . . .	100	98,3	1,7	100	93,2	6,8

*Age moyen au mariage suivant la profession et la situation
dans la profession.*

On dispose actuellement d'une documentation portant sur trois années consécutives de mariages répartis suivant la profession individuelle et la situation dans la profession. Le classement ci-après des professions suivant l'âge moyen pour l'ensemble des mariés des années 1947, 1948 et 1949 est, dans ses grandes lignes, le même que celui obtenu pour la seule année 1947 et communiqué dans la précédente chronique (1).

HOMMES		FEMMES	
AGE MOYEN en années	PROFESSION INDIVIDUELLE	AGE MOYEN en années	PROFESSION INDIVIDUELLE
25,4	Métallurgie et travaux des métaux.	22,4	Métiers du verre.
25,5	Electricité.	22,6	Bijouterie, orfèvrerie, cuirs et peaux.
25,9	Métiers du textile.	22,7	Métiers du textile.
26,0	— du verre.	22,9	— du bois, papier. Édition.
26,1	— de l'alimentation.	23,0	Métallurgie, travaux des métaux.
26,2	Gardes, armée.	23,1	Electricité.
26,3	Métiers du bois, emplois de bureau.	23,2	Emplois de bureau.
26,4	— du papier et des matériaux de construction.	23,3	Industrie chimique.
26,5	— du bâtiment, terrassement, travaux publics. Mines.	23,5	Agriculture.
26,6	— des cuirs et peaux, de l'industrie chimique. Transports : terre et air.	23,6	Métiers de l'habillement, l'ameublement.
26,8	— de la bijouterie, orfèvrerie.	24,0	— du bâtiment, transports : terre, air.
26,9	— de l'entrepôt, manœuvre, pêche, navigation maritime et fluviale.	24,5	Services, soins personnels, santé.
27,3	Agriculture.	24,7	Commerce.
27,4	Métiers de l'habillement, ameublement, spectacles.	25,4	Métiers de l'alimentation Spectacles.
27,7	Commerce.	25,8	Emplois administratifs et professions intellectuelles.
27,8	Services, soins personnels, santé.		
28,1	Emplois administratifs et professions intellectuelles.		

On remarquera, d'une façon générale, un abaissement de l'âge moyen, ce qui paraît normal, étant donné qu'il s'agit de la moyenne des années 1947 à 1949 et qu'au cours des deux dernières de ces années les mariages retardés par la guerre ont été de plus en plus rares.

Pour les hommes, l'âge moyen varie entre 25,4 ans et 28,1 ans. Les plus jeunes sont occupés dans la métallurgie, l'électricité, les textiles, le verre, l'alimentation; les plus âgés dans l'agriculture, le commerce, les services et soins personnels, les emplois administratifs et les professions intellectuelles, ces deux dernières occupations exigeant la plus longue préparation.

Pour les femmes, le classement est sensiblement le même, avec un âge moyen inférieur d'environ trois ans et un éventail un peu plus ouvert que chez les hommes : de 22,4 ans à 25,8 ans.

Les tableaux ci-après mettent en évidence dans quelle mesure l'âge moyen au mariage croît avec la hiérarchie de l'emploi.

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris*, 1951, nos 1-2-3.

HOMMES		FEMMES	
AGE MOYEN	SITUATION DANS LA PROFESSION	AGE MOYEN	SITUATION DANS LA PROFESSION
a) Professions agricoles			
26,3	Domestique de ferme, manœuvre, membre de la famille.	22,5	Métayer.
27,2	Métayer.	22,9	Domestique de ferme, manœuvre, membre de la famille.
27,7	Journaller, travailleur indépendant.	24,4	Journaller, travailleur indépendant.
28,4	Fermier.	24,4	Fermier.
29,2	Propriétaire exploitant.	25,5	Propriétaire exploitant
b) Professions non agricoles			
25,7	Ouvrier ou employé qualifié.	23,3	Ouvrier ou employé qualifié.
26,4	Ouvrier ou employé spécialisé.	23,6	Ouvrier ou employé spécialisé.
26,5	Ouvrier ou employé (sans autre indication).	24,2	Ouvrier ou employé (sans autre indication)
26,8	Manœuvre ordinaire, de force ou spécialisé.	24,2	Manœuvre ordinaire, de force ou spécialisé
27,0	Agent de maîtrise, chef d'équipe, contre-maître.	25,5	Artisan.
27,9	Chef de service, chef de fabrication.	26,3	Chef de service, chef de fabrication.
28,8	Artisan.	28,1	Directeur, gérant, patron.
28,9	Directeur, gérant, patron.		

b) Divorces.

Avec un retard d'un an, les divorces ont suivi modérément le mouvement du recul des mariages; alors qu'en 1950 ces derniers ne dépassent leur importance d'avant guerre (1938) que de 21 %, le rapport est de 45 % pour les divorces. Ce dernier est voisin de celui (42 %) qui représente l'augmentation de la fréquence des divorces pour 100.000 couples mariés en 1950 : 358 et en 1938 : 253.

Répartition géographique des divorces.

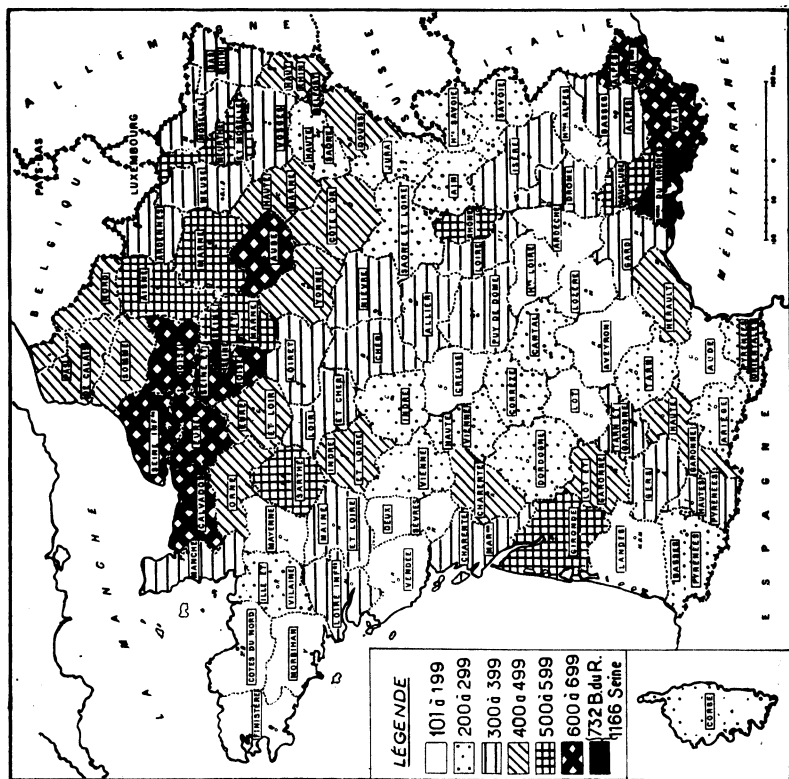
Rappelons qu'il s'agit ici des divorces transcrits sur les registres de l'état civil (1) et non pas des divorces *prononcés* au cours d'une année. Étant donné que le lieu de transcription est la commune où avait été célébré le mariage dissous, l'ancienne répartition des divorces par département n'était autre chose que la localisation des divorces suivant le département de mariage. Il serait bien plus significatif de connaître la répartition suivant le dernier domicile conjugal (département et catégorie de commune) car le milieu dans lequel vit le ménage met, plus ou moins, à l'épreuve, la solidité des liens conjugaux. Malheureusement, le dispositif du jugement adressé à la commune de mariage n'indique pas le dernier domicile conjugal des époux divorcés, mais le domicile de chacun des époux après l'ordonnance de non-conciliation.

A défaut du domicile conjugal, c'est celui du domicile de l'époux qui a été retenu pour confrontation avec la répartition par département de mariage, le domicile de l'époux après l'ordonnance de non-conciliation étant plus fréquemment différent de la commune de mariage que ne l'est le domicile choisi par l'épouse; mais on ignore, évidemment, dans quelle proportion le domicile de l'époux coïncide avec le dernier domicile conjugal.

Le cartogramme de la page 219 comporte, pour l'année 1948, les deux répar-

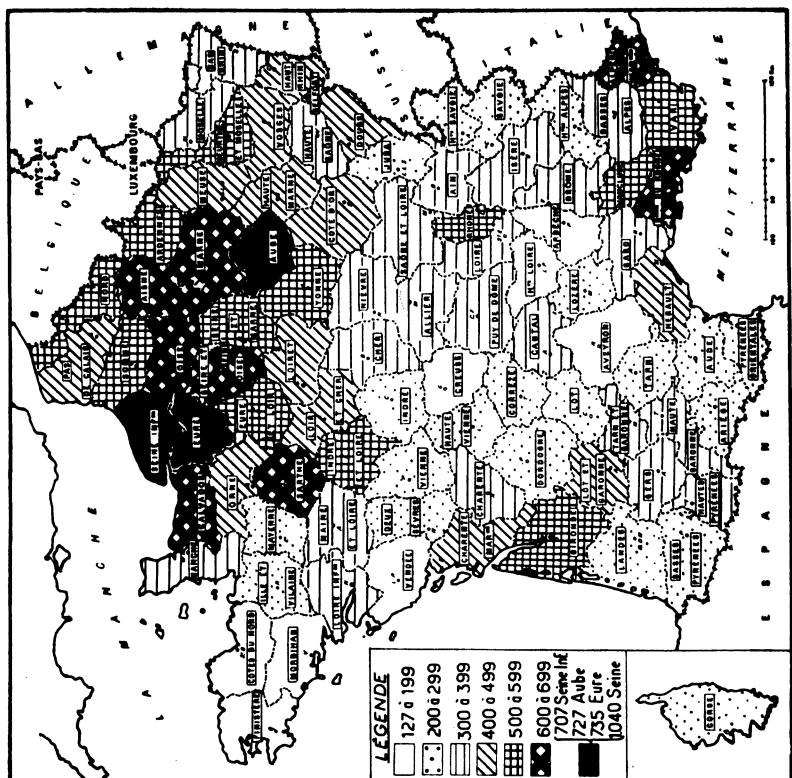
(1) Souvent la transcription n'a lieu qu'après un délai d'une ou plusieurs années.

DIVORCES, TRANSCRITS EN 1948, POUR 100.000 COUPLES MARIÉS
PAR DÉPARTEMENT DE DOMICILE DES DIVORCÉS



1712102

DIVORCES, TRANSCRITS EN 1948, POUR 100.000 COUPLES MARIÉS
PAR DÉPARTEMENT DE MARIAGE DES DIVORCÉS



17122102

titions (1) par département de domicile des hommes divorcés, et par département de mariage).

La fréquence des divorces par département de domicile diffère souvent assez sensiblement de celle calculée par département de mariage. Elle lui est inférieure dans 63 départements, égale dans celui de la Moselle et supérieure dans 26 départements.

Les augmentations les plus importantes sont constatées dans des départements à forte agglomération tels que le Var (+ 7,5 %), la Loire-Inférieure (+ 7,6 %), les Bouches-du-Rhône (+8,5 %), la Seine (+12,1 %) et la Haute-Garonne (+ 14,0 %).

Quant aux fréquences « domiciliées » plus faibles, l'écart va jusqu'à 31 % dans la Haute-Loire et à 50 % dans la Lozère.

La « correction » apportée à la répartition locale des divorces par le calcul de la fréquence des divorces *domiciliés* dans chaque département fait apparaître deux régions particulièrement propices au divorce : l'agglomération des neuf départements situés de l'Ouest à l'Est entre Calvados-Seine-Inférieure, d'une part, et Marne-Aube, d'autre part, et comprenant la région parisienne. La seconde est constituée par les trois départements bordant la partie est de la Méditerranée : Bouches-du-Rhône, Var et Alpes-Maritimes.

La tendance des grandes agglomérations à favoriser les divorces que semble indiquer le cartogramme ci-dessous est confirmée par les fréquences des divorces calculées par catégorie de commune de domicile (2). Voici leur valeur pour l'année 1948.

Communes rurales :				242 pour 100.000 mariés.
Communes urbaines de	2.001 à	5.000 habitants :	421	—
—	5.001 à	10.000 —	484	—
—	10.001 à	50.000 —	822	—
—	plus de	50.000 —	815	—
Ensemble des communes de la France :				511 pour 100.000 mariés

La chance de divorcer croît avec l'importance de l'agglomération du domicile. Il n'y a cependant pas de différence notable entre les petites villes de 10.000 à 50.000 habitants et celles qui dépassent ce nombre.

Les fréquences, par catégorie de commune, calculées sur une seule année, sont forcément d'une valeur quelque peu incertaine. La composition de la population par état matrimonial et catégorie de commune n'étant connue que lors d'une année de recensement, il faudra attendre le prochain dénombrement pour consolider ces résultats. Cependant, les écarts entre les trois groupes : communes rurales, villes de moins de 10.000 habitants et villes de

(1) Établies par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques. Pour les divorces transcrits en 1948, les fréquences ont été calculées par rapport aux couples mariés recensés dans chaque département en 1946, le nombre des couples mariés ne pouvant être évalué chaque année que pour la France entière et non par département. C'est pourquoi on a renoncé à calculer les fréquences analogues pour les années ultérieures à 1948, celles-ci étant trop éloignées de l'année du recensement.

(2) Compte tenu des réserves faites ci-devant sur le domicile de l'époux divorcé.

plus de 10.000 habitants, sont suffisamment prononcées pour faire apparaître, dès maintenant, le sens de l'orientation de la fréquence des divorces.

Époux ayant obtenu le gain du divorce.

Avant la dernière guerre, les divorces étaient plus fréquemment prononcés au bénéfice de la femme qu'à celui du mari. Les circonstances de la guerre ont amené de 1942 à 1948 un renversement de cette tendance, mais dès 1949 la situation d'avant guerre s'est rétablie; on compte en 1950 35 % de divorces en faveur du mari contre 44 % en faveur de la femme. Quant aux torts réciproques, ils sont prononcés dans 21 % des jugements, proportion la plus élevée qui ait jamais été constatée.

c) *Naissances.*

A quels facteurs doit-on attribuer l'évolution du nombre des naissances depuis la fin de la guerre?

On sait que la natalité dépend, d'une part, de facteurs techniques, tels que le nombre de femmes en âge de procréation (15 à 49 ans) et leur structure par âge et état matrimonial, d'autre part, d'un ensemble de facteurs difficilement appréciables que l'on résume généralement par le terme de « comportement » des couples par rapport à la transmission de la vie. Nous nous bornerons au seul examen des facteurs techniques.

Le tableau ci-après permet de suivre l'évolution de la population féminine (1) et sa structure par âge de 1946 à 1951.

SITUATION au milieu de l'année	MILLIERS de femmes de 15 à 49 ans	RÉPARTITION DE 1.000 FEMMES SUIVANT L'ÂGE							
		ENSEMBLE	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans.	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
1946 (a)	10.379	1.000	155	157	121	123	149	151	144
1947 (a)	10.381	1.000	155	156	135	109	149	150	146
1948 (a)	10.372	1.000	153	156	149	97	148	150	147
1949	10.367	1.000	152	155	160	88	147	150	148
1950	10.341	1.000	148	156	158	103	136	150	149
1951	10.299	1.000	145	156	158	121	123	148	149

(a) Nombres rectifiés.

Depuis 1947, la population féminine adulte est en baisse légère. Bien que ce recul se soit accentué depuis 1950, les variations du nombre absolu des femmes en âge de procréation sont restées sans influence sensible sur le nombre des naissances. Mais il en va tout autrement de l'évolution de la structure par âge.

On sait que celle-ci a une influence considérable sur le nombre des naissances, en raison de la variation de la fécondité avec l'âge. La présence des classes creuses (générations nées de 1915 à 1919) dans la population féminine, crée un élément perturbateur dans l'homogénéité habituelle de cet ensemble. En 1946, les classes creuses réduisaient considérablement le groupe de femmes

(1) Nous entendons par ce terme l'ensemble des femmes en âge de procréation, c'est-à-dire âgées de 15 à 49 ans inclus, quel que soit leur état matrimonial.

âgées de 27 à 31 ans. En 1951, le creux de la population atteignait les femmes âgées de 32 à 36 ans. Depuis 1946, l'ensemble des classes creuses se déplacent dans un sens favorable à la fécondité générale, puisqu'elles touchent un ensemble de femmes de plus en plus âgées, donc moins fécondes, et que les classes qui suivent les classes creuses sont composées des générations abondantes des années 1920 à 1930.

Par conséquent, la population féminine a évolué depuis 1946 jusqu'à l'heure actuelle dans un sens qui, à fécondité constante à chaque âge, aurait dû augmenter le nombre total des naissances.

Pour éliminer l'influence des variations de la structure par âge, on a calculé des taux de fécondité comparatifs sur la base d'une population type (1). Les voici rapprochés des taux de fécondité bruts.

Taux de fécondité %	1946	1947	1948	1949	1950	1951
Comparatifs	9,00	9,18	9,12	9,07	8,92	8,47
Bruts	8,09	8,35	8,37	8,36	8,30	7,98
Taux comparatif par rapport au taux brut.	1,11	1,10	1,09	1,08	1,07	1,06

Ils sont plus élevés que les taux bruts, mais le rapport des deux taux diminue régulièrement, ce qui signifie que, d'année en année, la structure de la population féminine se rapproche de celle de la population type.

C'est en 1947 que la fécondité type atteint son maximum : 9,18 naissances pour 100 femmes. Il s'est donc produit une diminution de la fécondité dès 1948.

Si, au cours des années suivantes, la fécondité observée à chaque âge était restée constante, on aurait obtenu, en France, les nombres de naissances du tableau ci-après :

	1948	1949	1950	1951
Milliers de naissances calculées. . . .	874	882	887	894
— — — enregistrées . . .	867	869	858	822
— — — en moins . . .	7	13	29	72

Il est donc bien évident qu'il s'est produit *dès 1948* une baisse de la fécondité qui s'accroît d'année en année. En 1950, elle se chiffrait par rapport à 1948 à 2,8 %; en 1951, elle atteint 7,7 % (2).

La baisse de la fécondité due au changement de comportement des couples depuis 1948 est donc de l'ordre de 8 %. Elle est beaucoup plus importante que celle que l'on calculerait sur les taux de fécondité bruts, ceux-ci bénéficiant de l'amélioration de la structure par âge dont l'influence est ainsi passée sous silence.

Le tableau ci-après qui fournit les taux de fécondité par groupes quinquen-

(1) Population féminine de 15 à 49 ans de l'ensemble des cinq pays suivants vers 1910 : France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Suède.

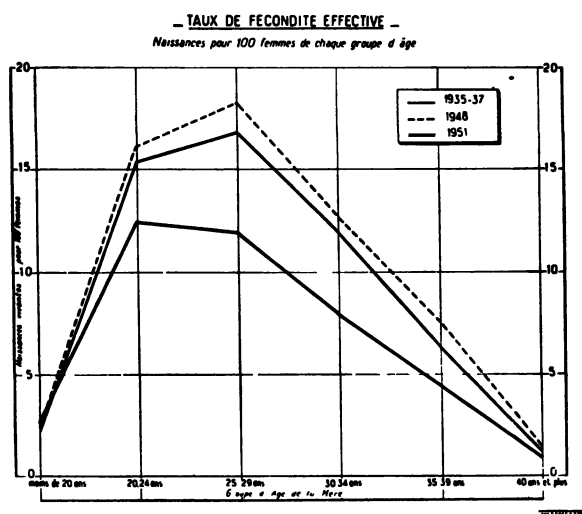
(2) Cette proportion se relèverait si l'on tenait compte de l'importance croissante des femmes mariées dans l'ensemble des femmes en âge de procréation.

naux d'âge de la femme permet de mesurer la variation de fécondité qui s'est produite à chaque âge.

*Fécondité effective : Naissances vivantes pour 100 femmes
de chaque groupe d'âge.*

ANNÉE	TOUS âges	MOINS de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans
1935-1937	6,08	2,62	12,43	11,88	7,89	4,42	1,57	0,13
1947.	8,35	2,30	15,99	18,67	12,70	7,69	2,65	0,24
1948.	8,37	2,37	16,14	18,33	12,59	7,52	2,60	0,23
1949.	8,36	2,46	16,18	18,11	12,77	7,25	2,49	0,23
1950.	8,30	2,45	15,87	17,72	12,85	6,89	2,41	0,21
1951.	7,98	2,34	15,41	16,79	12,08	6,29	2,24	0,20
Variation de 1947 à 1951 en %	— 4,4	+ 1,7	— 3,6	— 10,1	— 4,9	— 18,2	— 15,5	— 16,7

Le graphique ci-après illustre la fécondité à chaque âge avant la guerre (1935-1937), en 1948, année de plus forte fécondité moyenne et en 1951.



A tous les âges, la fécondité de 1951 est inférieure à celle de 1948, mais supérieure à celle de la période d'avant guerre, sauf pour le groupe des mères âgées de moins de 20 ans. Dans ce groupe l'influence des naissances illégitimes est particulièrement sensible. Or, après la guerre, la fécondité illégitime est restée supérieure à celle d'avant guerre, mais elle a diminué chez les filles de moins de 20 ans pour s'accroître aux âges plus élevés, notamment chez les mères de 25 à 29 ans.

D'autre part, alors qu'avant guerre la plus forte fécondité générale était celle des mères de 20 à 24 ans, le maximum revient actuellement aux mères de 25 à 29 ans. On retrouve ainsi la situation qui avait prévalu jusqu'à l'époque de 1930, début d'une période de dénatalité accentuée. La plus forte fécondité des femmes de 25-29 ans traduit le repeuplement des foyers français

par un deuxième ou troisième enfant, ainsi qu'en témoignent les indications suivantes :

Importance des naissances des trois premiers rangs pour 100 naissances de tous rangs.

AGE DE LA MÈRE	ANNÉE d'observation	RANG DE LA NAISSANCE	
		1 ^{er} enfant	2 ^e et 3 ^e enfants
20-24 ans.	1935-1937	55	40
	1950	54	42
25-29 ans.	1935-1937	31	50
	1950	27	57

Le tableau ci-après qui est à lire verticalement indique comment a évolué, au cours des trois dernières années, l'importance relative des naissances de chaque rang pour l'ensemble des mères de tous âges :

ANNÉE	TOTAL des naissances	1 ^{re} naissance	2 ^e naissance	3 ^e naissance	4 ^e naissance	5 ^e naissance	6 ^e naissance	7 ^e naissance	8 ^e naissance et au delà
Indices des naissances base 1935-1937 = 100									
1935-1937. . .	100	100	100	100	100	100	100	100	100
1947.	140	124	133	120	108	96	94	98	118
1948.	137	161	146	128	111	97	88	90	115
1949.	137	144	160	140	117	102	89	86	109
1950.	136	132	155	153	127	108	92	86	105

On suit aisément le déplacement, dans le temps, de l'importance des naissances de chaque rang par rapport à la période d'avant guerre. Dès 1946, les naissances des rangs 1 à 4 étaient supérieures à celles d'avant guerre; depuis 1949, c'est aussi le cas pour les 5^e naissances. En revanche, les 6^e et 7^e naissances sont plus rares. Quant aux naissances de rang plus élevé, les indices, qui semblent les présenter comme étant plus fréquentes qu'avant la guerre, doivent être accueillis avec réserve étant donné la rareté relative de ces cas et les chances d'erreur qui y sont attachées.

Taux de reproduction. — Taux d'accroissement de Lotka.

La baisse de la fécondité en 1951 se traduit par le recul du taux de reproduction brute et nette; le premier s'établit à 135 % contre 143 en 1950, le second à 126 % contre 132. Quant au taux d'accroissement naturel de la population limite stable qui était de 1,00 % en 1950, il est tombé à 0,82 % en 1951.

Productivité des mariages.

Le tableau ci-après fournit, d'une part, le nombre de naissances de 100 mariages de chaque année de calendrier au cours de la 1^{re}, 2^e, ... 7^e année de ma-

riage, d'autre part, le total progressif des naissances issues de 100 mariages après 1, 2, ... 7 années de mariage.

ANNEE du mariage au cours de laquelle ont eu lieu les naissances	NOMBRE DE NAISSANCES survenues aux cours de chaque année de mariage et issues de 100 mariages conclus en							TOTAL PROGRESSIF DE NAISSANCES survenues depuis le début du mariage jusqu'à la fin de chaque année de mariage pour 100 mariages conclus en						
	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1943	1944	1945	1946	1947	1948	1949
1 ^{re} .	39,5	45,0	37,4	36,0	37,6	38,9	39,4	39,5	45,0	37,4	36,0	37,6	38,9	39,4
2 ^e .	30,0	30,4	30,9	33,0	31,1	30,6		69,5	75,4	68,3	68,9	68,7	69,4	
3 ^e .	24,6	25,0	23,6	24,6	24,7			94,1	100,4	91,9	93,5	93,4		
4 ^e .	20,8	20,9	20,8	21,2				114,8	121,3	112,7	114,7			
5 ^e .	17,6	18,9	18,0					132,4	140,2	130,7				
6 ^e .	15,7	16,1						148,1	156,3					
7 ^e .	13,9							162,0						

Les mariages célébrés en 1946 et 1947 étaient en grande partie des mariages retardés, donc entre époux d'âge plus avancé; c'est peut-être pour cette raison qu'ils n'ont pas été suivis aussi fréquemment d'une naissance, au cours de la première année, comme ceux des années 1948 et 1949. En moyenne, tous les ménages ont un enfant au cours de leur quatrième année d'existence.

Sexe. — Légitimité.

Le taux de masculinité, élevé de 1942 à 1948, recule à 105,7 garçons pour 100 filles en 1949 et à 105,4 en 1950. La baisse est plus sensible pour les mort-nés (de 133,2 à 129,3) que pour les enfants déclarés vivants (105,1 à 104,9).

La fréquence des naissances illégitimes s'est maintenue à 7 % en 1950 comme en 1949), restant ainsi supérieure à celle d'avant guerre 6,7 %. Rappelons qu'elle avait atteint son maximum 10,6 en 1945.

Morti-natalité.

La diminution du rapport des mort-nés à l'ensemble des enfants nés observée dès le début de la guerre et qui se poursuivait jusqu'en 1949 a été arrêtée en 1950 où l'on constate même une légère tendance à la hausse : 2,39 mort-nés pour 100 naissances au total (2,38 pour 1951 d'après les renseignements provisoires).

Comme par le passé, ce sont les mères âgées de 20 à 24 ans qui ont le moins de mort-nés. Enfin, les mort-nés sont plus fréquents parmi les enfants illégitimes (3,47 %) que parmi les légitimes (2,31 %).

d) Décès.

Comme l'année 1946 a marqué un tournant pour la natalité française elle situe le début de la période de baisse de la mortalité. Celle-ci est, en effet, tombée à un niveau jamais atteint en France. On assiste bien à quelques redressements dus à l'influence des maladies épidémiques, tels que la grippe en 1949 et 1951, mais on peut affirmer que, compte tenu de sa structure par âge (population vieillie), la mortalité a atteint son minimum en 1950, où le taux brut était de 127 décès pour 10.000 habitants et le taux comparatif, éliminant le vieillissement, de 81 seulement.

L'amélioration de la mortalité s'observe à tous les âges, ainsi que l'indique le tableau suivant qui fournit la baisse (en %) observée en 1950 par rapport à l'avant-guerre 1935-1937.

SEXE	0-1 ans	1-4 ans	5-9 ans	10-14 ans	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	50-54 ans	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-79 ans	80 ans et +
Masculin	27	55	58	50	60	56	54	57	56	50	37	30	24	26	21	21	23
Féminin	27	55	65	61	73	64	60	51	48	47	39	36	30	32	26	25	26

Les progrès les plus importants ont été constatés chez les personnes de 5 à 45 ans.

La plus récente table de mortalité, calculée par l'Institut national de la Statistique et des Études économiques pour les années de 1946-1949 (1), rapprochée des résultats antérieurs, offre une vue d'ensemble sur l'évolution de la mortalité depuis le début du XIX^e siècle.

PÉRIODES	SEXE MASCULIN							SEXE FÉMININ						
	Espérance de vie en années					Quo- tient de mor- talité de 0 à 1 an °/°	Vie pro- bable en (2) années	Espérance de vie en années					Quo- tient de mor- talité de 0 à 1 an °/°	Vie pro- bable en (2) années
	à la nais- sance	à 10 ans	à 30 ans	à 50 ans	à 70 ans			à la nais- sance	à 10 ans	à 30 ans	à 50 ans	à 70 ans		
1805-1807 1)	35,3	43,5	31,0	18,1	9,0	207,0	37	38,0	45,1	31,5	18,9	9,2	176,0	41
1898-1903 . . .	45,3	49,3	33,9	19,8	7,9	163,3	54	44,7	51,5	36,4	21,6	8,7	136,5	59,5
1933-1938 . . .	55,9	52,6	35,5	20,4	8,5	76,2	63,5	61,4	57,5	40,5	24,0	10,1	59,3	70,5
1946-1949 . . .	61,9	57,6	39,4	22,5	9,3	68,7	69,5	67,4	62,4	43,9	26,2	11,1	53,9	75

(1) Les données relatives à la période 1805-1807 sont empruntées à la *Note sur l'évolution générale de la population française depuis le XVIII^e siècle*, de Jean Bourgeois. Pichal (Revue *Population*, Éditions I. N. E. D., avril-juin 1952.)
(2) Age atteint par la moitié de l'effectif d'une génération.

L'augmentation spectaculaire de 6 ans de la durée de la vie moyenne au cours de la dernière décade est lourde de conséquences dans de nombreux domaines.

Mortalité infantile.

La mortalité infantile se maintient au niveau le plus bas : 47 décès pour 1.000 naissances en 1950 et 46 en 1951. On est certes en droit de s'en réjouir, mais il y a encore des progrès possibles dans ce domaine, ainsi que le prouvent divers pays européens. Aussi la mortalité de la première année fait-elle l'objet d'études particulières de la part des statisticiens. C'est ainsi que l'I. N. S. E. E. s'est proposé l'étude systématique des décédés de moins d'un an en fonction de diverses caractéristiques relatives aux parents de l'enfant, telles que l'âge de la mère, la profession, et celle du père caractérisant le milieu social, le nombre d'enfants déjà nés avant l'enfant décédé, la catégorie de commune, de domicile, etc. La documentation recueillie permettra bientôt la présentation des premiers résultats; des renseignements statistiques obtenus lors de l'exploitation normale des bulletins de décès mettent dès maintenant en évidence l'influence de l'âge de la mère sur la mortalité infantile.

Les résultats ci-après ont été établis pour l'ensemble des décédés de moins

(1) Voir I. N. S. E. E., *Bulletin mensuel*, n° 5, mai 1952.

d'un an ou issus des générations 1948 et 1949 (années de décès 1948, 1949, 1950).

Age de la mère.

	Tous âges	Moins de 20 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45 ans et plus
Décès pour 1.000 naissances.	54	72	56	50	51	56	66	86

Forte chez les mères de moins de 20 ans (dont près d'un quart sont des filles-mères), la mortalité infantile diminue pour atteindre sa valeur minima chez les mères de 25-29 ans, se redresse lentement jusqu'à 40 ans et plus rapidement au delà de cet âge. C'est donc entre 25 et 35 ans qu'une mère a le plus de chance de voir ses enfants franchir le cap de la première année.

Ces résultats sont analogues à ceux qui indiquent, pour chaque âge de la mère, la proportion des mort-nés dans l'ensemble des enfants nés vivants et mort-nés, avec la différence, toutefois, que les mort-nés sont le moins fréquents chez les mères de 20 à 29 ans et que la proportion des mort-nés s'accroît plus rapidement avec l'âge de la mère (du simple au triple au delà de 45 ans) que celle des enfants décédés avant l'âge d'un an.

Décès suivant la cause.

Taux de mortalité pour 10.000 habitants par groupe de causes de décès.

GROUPES	DÉSIGNATION	1936	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951*
I	Maladies infectieuses et Parasitaires . . .	3,4	5,3	5,1	3,4	2,7	2,3	5,1	2,2	3,5
	Tuberculose Toutes Formes.	11,8	12,9	11,0	8,4	7,9	7,7	6,9	5,7	6,0
II	Cancer et autres Tumeurs	10,6	16,8	16,2	15,5	16,5	17,4	17,8	17,6	17,8
III IV, V	Maladies Rhumatismales, de la nutrition, des glandes endocrines, autres maladies générales, maladies du sang, empoisonnements chroniques, intoxications.	2,3	2,6	2,4	2,0	2,2	2,4	2,8	2,9	2,3
VI	Maladies du système nerveux et des organes des sens. . .	15,5	20,9	18,6	16,0	16,8	16,8	18,2	18,0	18,7
VII	Maladies de l'appareil circulatoire	18,8	32,1	27,8	23,4	24,3	24,7	28,0	25,1	26,2
VIII	Maladies de l'appareil respiratoire. . . .	16,9	23,3	19,1	14,5	13,7	11,8	15,0	9,9	11,4
IX	Maladies de l'appareil digestif.	7,5	8,0	9,4	6,7	7,3	6,4	7,0	5,4	5,5
X	Maladies de l'appareil urinaire et de l'appareil génital . . .	5,5	8,9	6,6	5,8	6,1	5,8	6,2	2,1	2,4
XI	Maladies de la grossesse, état puerpéral.	0,3	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,3	0,2	0,2
XII, XIII	Maladies de la peau, du tissu cellulaire, des os, des organes de la locomotion .	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,4
XIV, XV	Vices de conformation congénitaux, maladies du premier âge	2,9	3,3	4,5	4,6	4,7	4,1	4,3	4,6	4,5
XVI	Sénilité.	19,3	16,7	13,3	10,7	10,2	9,5	11,0	9,9	10,8
XVII	Morts violentes ou accidentelles. . . .	6,7	24,0	8,7	5,9	6,4	6,5	6,3	6,3	6,6
XVIII	Causes non spécifiées ou mal définies . . .	31,4	18,2	18,2	17,1	12,3	8,7	8,5	16,2	16,1
TOTAL	Toutes causes réunies.	153	194	162	135	132	125	138	127	132

* Résultats provisoires.

Le tableau ci-dessus ne permet de suivre que très sommairement l'évolution des décès suivant les diverses causes, étant donné qu'il n'indique ni le sexe ni l'âge des décédés. D'autre part, une réserve s'impose lors de la confrontation des résultats des années 1950 et 1951 avec ceux des années antérieures : à partir de l'année 1950, les statistiques des causes de décès sont présentées suivant la nouvelle nomenclature internationale des causes de mort (révision 1948). Celle-ci étant plus rigoureuse dans l'appréciation de la spécification des diagnostics, on voit le groupe XVIII-Causes non spécifiées ou mal définies presque doubler d'importance, ce qui, en cette occurrence ne signifie nullement un amoindrissement de la qualité de ces relevés. Ce groupe comprend désormais, entre autres, l'« urémie de cause non spécifiée » ce qui entraîne une diminution correspondante du groupe X auquel étaient classés jusqu'en 1949 les décès attribués à cette cause.

Comme 1949, l'année 1951 révèle une recrudescence de la mortalité par grippe; celle-ci a entraîné une augmentation des groupes I et VIII. On note une réduction de la tuberculose (toutes formes); quant à la mortalité par cancer, on ne semble pas avoir fait de progrès appréciables au cours des deux dernières années.

Excédent de naissances.

Depuis l'année 1946, qui a marqué le début du renversement de la tendance de l'accroissement démographique de la France, jusqu'au 1^{er} janvier 1953, le seul excédent des naissances sur les décès est de l'ordre de 2.200.000, ce qui représente plus du double des excédents de naissances enregistrés au cours des quinze années qui ont suivi la première guerre mondiale.

B — Pays divers

Le tableau ci-après fournit les taux de natalité, de mortalité générale et de mortalité infantile que le Bureau de Statistique des Nations Unies a établis pour divers pays.

Natalité.

Le recul de la natalité entre 1948 et 1950 est général. En Europe, il n'y a guère que l'Islande et la Yougoslavie qui fassent exception. Le taux de natalité actuel de la France, bien que très supérieur à celui d'avant guerre est néanmoins dépassé par les Pays-Bas, la Finlande, le Portugal, l'Islande et la Yougoslavie, dont le taux est le plus élevé des pays européens.

La plupart des pays extra-européens qui sont des pays « jeunes » ont une natalité supérieure à celle de la France.

Mortalité.

Bien que la mortalité française (12,6 par 1.000 habitants) se soit considérablement améliorée depuis 1946, elle n'en reste pas moins en 1950 la plus élevée en Europe après la Yougoslavie (13,1) et suivie de près par la Belgique (12,4)

PAYS	NATALITÉ					MORTALITÉ					MORTALITÉ INFANTILE				
	Notes	1938	1948	1949	1950	Notes	1938	1948	1949	1950	Notes	1938	1948	1949	1950
Proportions pour 1.000 habitants															
Proportions pour 1.000 nés vivants															
Europe :															
Allemagne (République fédérale)	(1)	19,7	16,8	17,0	* 16,2	(1)	11,4	10,4	10,3	* 10,4	(1)	59,2	67,9	58,4	* 55,4
Belgique		16,0	17,6	17,2	16,5		13,2	12,6		* 12,4		81,3	59,1	57,2	* 59,2
Danemark sans îles															
Féroé	(2)	18,1	20,3	18,9	18,6		10,3	8,6	8,9	9,2	(2)	58,7	35,3	34,5	30,7
Espagne		20,1	23,0	21,4	* 19,9		19,8	10,9	11,4	* 10,8		124,2	70,0	74,1	* 69,4
Finlande	(3)	21,0	27,2	25,8	* 24,0		12,8	11,0	11,1	10,2	(3)	67,8	51,9	48,3	43,7
France		14,6	21,2	20,9	20,5		15,4	12,4	13,7	12,6		65,6	51,9	55,8	47,4
Grèce		20,1	* 27,0	* 26,1		(20)	13,3	* 12,4	10,7			99,4			
Islande		20,1	27,8	* 27,6	* 28,2		10,2	8,1	7,9	* 7,9		28,2	26,2	23,9	* 22,0
Italie	(4)	23,8	21,6	20,0	19,6	(4)	13,6	10,5	10,4	9,8		106,3	73,4	74,1	62,9
Luxembourg		14,9	14,7	14,4	14,8		12,7	11,8	12,6	11,6		82,3	56,8	45,7	45,7
Norvège		15,4	20,5	19,5	19,3		9,9	8,9	9,0	8,9		37,3	29,6	27,7	
Pays-Bas	(5)	20,5	25,3	23,7	22,7	(5)	8,5	7,4	8,1	7,5	(5)	30,5	29,3	26,8	25,2
Portugal		26,6	26,6	25,3	24,2		15,4	13,0	14,0	12,1		137,2	100,2	114,5	94,1
Royaume-Uni		15,5	18,1	17,0	16,1	(21)	11,8	10,9	11,7	* 11,7		55,5	36,0	34,1	* 31,4
Suède		14,9	18,4	* 17,4	* 16,4		11,5	9,8	10,0	* 10,0		42,5	23,2	* 23,2	* 20,5
Suisse		15,2	19,2	18,4	18,1		11,0	10,8	10,7	10,1		42,8	35,9	34,3	* 31,1
Tchécoslovaquie		16,7	23,4	* 22,1			13,2	11,5	* 11,7			109,6	83,5	* 82,3	
Yougoslavie	(6)	26,7	* 28,3	30,0	30,2		15,6	* 13,6	13,5	13,1		140,0		102,4	116,5
Amérique :															
Canada	(7)	20,6	27,0	26,9	* 26,6	(22)	9,6	9,3	9,2	* 9,0		63,3	43,7	42,9	* 40,7
Costa Rica	(8)	43,6	41,3	41,0	46,5	(8)	16,9	12,2	11,8	12,2		121,7	92,1	97,4	90,2
Cuba	(9)	* 25,3	20,6	28,3			11,1	7,2	7,5		(9)	* 83,0			
République Dominicaine	(8)	34,5	35,8	37,0	37,4	(8)	8,1	9,6	9,3	10,0		49,8	81,3	80,9	87,7
Mexique	(8)	43,5	* 44,5	* 45,4	* 45,7	(8)	22,9	* 16,8	* 17,9	* 16,4		128,0	* 102,3	* 106,6	97,1
États-Unis	(10)	17,6	24,1	23,0	* 23,4	(23)	10,6	9,9	9,7	* 9,6		51,0	32,0	31,3	* 29,2
Argentine	(11)	22,9	* 24,7	* 24,9		(11)	11,4	* 9,3	* 9,1		(28)	105,3			
Bolivie	(12)	17,4	* 20,8	* 20,0		(24)	4,0	* 12,5	* 11,3		(20)	67,7	133,5	127,2	
Chili	(13)	32,1	33,7	33,2	32,4		23,5	17,4	18,1	15,7	(13)	235,7	160,4	169,0	158,2
Pérou	(14)	28,9	24,9	* 25,9	* 30,3	(14)	(25) 15,1	11,1	* 10,8	* 11,7	(14)		110,8	* 106,4	* 98,7
Venezuela	(16)	33,7	40,8	43,3	43,1	(16)	3	18,3	12,5	11,0	(16)	138,7	97,8	90,7	
Asie :															
Israël	(17)	26,4	26,9	29,6	* 32,9	(17)	8,2	6,9	6,8	* 6,5	(17)	58,5	* 35,6	50,3	* 46,0
Japon	(18)	27,1	33,7	32,8	* 28,4	(18)	17,7	12,0	11,6	* 11,0		115,0	61,7	62,5	* 59,8
Océanie :															
Australie	(19)	17,4	23,1	22,9	* 23,3	(19)	9,6	10,0	9,5	* 9,6	(19)	38,3	27,8	25,3	24,5
Nouvelle-Zélande sans Maoris		17,9	25,5	24,9	24,6	(27)	9,7	9,1	9,1	9,3		35,6	21,9	23,8	22,7
Maoris		42,4	45,1	43,4	43,4		24,3	13,4	13,8	11,7		153,3	76,7	85,8	68,6

- (1) Les données concernent la population fixe (résidents).
 (2) En 1948, non compris les naissances parmi les civils étrangers vivant au Danemark sans permis de séjour.
 (3) Les données ne concernent que les nationaux finlandais en Finlande.
 (4) Avant 1943, territoire de 1924-1938.
 (5) Avant 1949, non compris Elten et Tiddern. Les données concernent la population de droit.
 (6) En 1938, non compris le territoire cédé par l'Italie en 1947. La portée des données relatives aux naissances est incomplète pour 1948 à la suite de la réorganisation, après guerre, des services de l'état civil.
 (7) Non compris le Yukon, les territoires du Nord-Ouest et Terre-Neuve. Y compris les naissances d'enfants de Canadiens résident provisoirement aux États-Unis. Non compris les naissances d'enfants de résidents américains, temporairement au Canada.
 (8) Les taux pour les années antérieures à 1950 reposent sur des estimations de la population non encore révisées sur la base des résultats du recensement de 1950.
 (9) Les naissances comprennent celles dont l'enregistrement avait été ajourné, particulièrement nombreuses en 1937 et 1938.
 (10) Depuis 1940, les taux sont calculés sur un chiffre de population comprenant les forces armées en dehors du pays.
 (11) Les taux pour les années antérieures à 1944 sont basés sur des estimations non encore révisées sur la base de résultats définitifs du recensement de 1947.
 (12) Non compris les enfants nés vivants décédés dans les vingt-quatre heures.
 (13) Non compris les naissances enregistrées après plus de deux ans.
 (14) Non compris la population de la jungle.
 (15) Y compris les mort-nés.
 (16) Non compris les tribus indiennes.
 (17) Population juive seulement.
 (18) Naissances (décès) d'enfants de nationaux japonais au Japon.
 (19) Non compris les purs autochtones.
 (20) Non compris le Dodécanèse.
 (21) Les données ne comprennent pas les décès dans les forces armées en dehors du pays. 1948 à 1950 : le chiffre de base de la population comprend les forces armées en dehors du pays.
 (22) Appliquer la note (7) au décès.
 (23) Les données concernent la population à l'exclusion des forces armées en dehors du pays.
 (24) Non compris les décès survenus dans les vingt-quatre heures qui suivent la naissance.
 (25) Y compris les mort-nés.
 (26) Non compris les décès pour faits de guerre.
 (27) Y compris les forces armées en dehors du pays.
 (28) Non compris la province de Santa Fé.
 (29) Avant 1948, non compris les enfants nés vivants décédés dans les vingt-quatre heures qui suivent la naissance.
 * Résultats provisoires.

et le Portugal (12,1). En dehors de l'Europe, son taux n'est dépassé que par le Chili (15,7) et le Mexique (16,4), pays en plein développement où la forte mortalité va de pair avec une natalité des plus élevées : 32, 4 et 45,7.

Rappelons qu'un classement suivant le taux de mortalité générale ne renseigne pas de façon exacte sur la fréquence réelle de la mortalité, vu les différentes structures par âge des pays. C'est sur la base d'un taux standardisé qu'il faudrait opérer pour obtenir un classement significatif, ou, mieux encore, d'après les tables de mortalité. D'après quelques résultats disponibles à l'heure actuelle, l'espérance de vie à la naissance (1) qui est de 61,9 ans pour la France, (période 1946-49) s'élève à 66,4 ans pour l'Angleterre et le pays de Galles, à 63,8 pour l'Écosse, à 69,4 pour les Pays-Bas, à 65,9 pour les blancs des États-Unis d'Amérique (noirs : 58,6 ans), à 65,2 ans pour le Canada et à 63,8 pour les Européens de l'Union Sud-Africaine.

En revanche, on relève une durée de la vie moyenne inférieure à celle des Français dans la République fédérale allemande (période 1946-47), 57,7 ans et au Japon (en 1947) 50,1 ans. Mais il y a lieu d'observer qu'en Allemagne les conditions sanitaires en 1946 et 1947 étaient encore anormales, ce qui se traduisait par un taux de mortalité infantile très élevé (90 et 84) déjà réduit à 53 en 1951. D'autre part, la mortalité du Japon s'est considérablement améliorée depuis 1947.

Mortalité infantile.

Dans la grande majorité des pays du monde, la mortalité infantile a continué à s'améliorer au cours de l'année 1950. La France, au point de vue mortalité infantile, est mieux placée qu'en ce qui concerne la mortalité générale, son taux en 1950 était dépassé en Europe par ceux de l'Allemagne, la Belgique, l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Yougoslavie. Néanmoins, il reste bien des efforts à réaliser pour l'abaisser au niveau atteint au Danemark ou en Angleterre, 31, sans parler de la Suède : 20,5 taux le plus faible que l'on connaisse.

Conclusions.

Il est à retenir que la fécondité française, compte tenu de l'amélioration de la structure par âge de la population féminine est en diminution depuis 1948. En 1951, la baisse est de l'ordre de 8 % et de 5 % par rapport à 1950. Peut-être traduit-elle, entre autres causes, le désespoir des jeunes ménages d'« espérer toujours » la possibilité de trouver, dans un délai raisonnable, le logement qui leur permettrait de se développer normalement.

Cependant, il ne semble pas que le décrochage observé en 1951 doive se poursuivre en 1952 (baisse de 1 % seulement), mais la réduction progressive du nombre des mariages qui se produira au cours des dix années à venir, n'est pas faite pour stabiliser la natalité à son taux actuel.

La réduction du taux de mortalité infantile à un niveau inconnu en France compensera, en partie, la baisse éventuelle de la natalité; on espère également pouvoir réduire davantage encore la mortalité générale. Cela ne doit pas être impossible puisqu'on meurt beaucoup plus en France que dans d'autres

(1) Pour le sexe masculin.

pays; mais il faudrait alors attaquer de front certains fléaux, entre autres l'alcoolisme, dont les victimes ne cessent de croître depuis la fin de la guerre.

En voici le sinistre décompte :

En 1946 :	3.200	personnes
En 1947 :	3.900	—
En 1948 :	5.900	—
En 1949 :	7.300	—
En 1950 :	9.200	—
En 1951 :	11.000	—
En 1952 :	12.000	— (évaluation)

Mais les voix qui s'élèvent pour défendre la santé publique arriveront-elles à triompher de celles qui ont intérêt à plaider le maintien du statu quo?

Paul Gasc.
